

ABONNEMENT.

SAUMUR. 30 fr.
6 mois 16
12 mois 9
Poste: 35 fr.
6 mois 18
12 mois 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

SAUMUR, 27 NOVEMBRE 1884.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 26 novembre.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des crédits du Tonkin.

La parole est à M. le président du conseil.

M. Ferry fait remarquer à M. Brisson qu'il y a très-peu de députés sur les bancs.

Les huissiers vont chercher dans les couloirs les membres de la Chambre absents.

Le président du conseil attend un moment à la tribune que les députés aient gagné leurs places et que le silence soit rétabli.

Il consulte un formidable dossier, qu'il étale ensuite sur la tribune.

M. Ferry dit que les événements en face desquels nous nous trouvons actuellement ont plutôt conduit la politique, que la politique ne les a conduits.

La conquête du Tonkin n'est que la conséquence de celle de la Cochinchine, et les traités de Hué et de Tien-Tsin la conséquence de celui de 1874.

La responsabilité du cabinet remonte aux mandats qui lui ont été donnés par la Chambre de venger le commandant Rivière et d'occuper le Bas-Tonkin. Ces mandats n'ont pas été dépassés. (Bruit.) Le pays n'a pas été trompé par le gouvernement. (Rires, nouveaux bruits.) Le programme consistait dans l'occupation du Delta et de ses forteresses. Il a été exécuté.

La victoire quotidienne est devenue l'état normal de notre corps expéditionnaire. Si l'ennemi n'a pas été poursuivi davantage, c'est qu'il ne faut pas montrer trop de zèle, et faire des plans de 300 lieues de distance. Quant à la situation administrative, les résultats obtenus sont excellents. (Bruit.)

La conquête du Tonkin sera une bonne fortune pour la France, un million de recettes qu'il pourra produire, ajouté à un autre million donné par la métropole, pourrait suffire aux dépenses.

Mais pour obtenir un résultat définitif, il faut une pacification complète, et un modus vivendi avec la Chine, établi sur des bases sérieuses.

C'est là tout ce que M. le président du conseil peut dire.

Quant à donner quelques renseignements sur les projets militaires, M. Ferry ne saurait s'y résoudre.

En ce qui concerne les négociations diplomatiques, le chef du cabinet annonce que l'Angleterre fait des efforts pour obtenir l'apaisement du conflit franco-chinois, mais que la France n'a pas réclamé la médiation britannique.

Cette médiation, le Foreign-Office l'a offerte spontanément.

A quel prix? profond mystère.

La paix avec la Chine serait-elle possible grâce à l'abandon de l'indemnité? M. Ferry déclare qu'il ne peut répondre à cette question.

Ce qu'il peut dire, c'est que s'il pensait que l'existence du cabinet actuel fût un obstacle à la conclusion d'une paix honorable, lui et ses collègues se retireraient aussitôt.

Suit un petit air chanté d'une voix fausse sur les durs labeurs des affaires et le lourd fardeau du pouvoir.

Le Centre, enthousiasmé, applaudit ce ministre de café-concert.

M. Jules Ferry énumère de la sorte les conditions auxquelles il avait accepté de reprendre les négociations avec la Chine: retraite des troupes chinoises du Tonkin, suspension des opérations de la flotte française, reconnaissance du traité de Tien-Tsin, maintien de l'occupation provisoire de Tamsui et de Kelung; remplacement de l'indemnité par l'exploitation des mines et douanes de Formose pendant un certain nombre d'années.

Ces conditions, le Tsong-Li-Yamen les a repoussées pour nous poser lui-même des conditions exorbitantes, telles que l'abandon de notre protectorat sur l'Annam.

A de telles prétentions, il n'y a qu'une réponse à faire: voter les crédits demandés

non-seulement pour la fin de cette année, mais encore pour l'année prochaine.

Vous voterez ces crédits, s'écrie le président du conseil, vous voterez un projet de loi que je vais déclarer tout à l'heure et qui vous réclamera 43 millions pour l'exercice 1885.

Au milieu des applaudissements des centres, il donne lecture du projet et quitte la tribune, salué par une double salve d'applaudissements.

La suite du débat est renvoyée à demain.

Chronique générale.

UNE LEÇON

A propos de l'émeute de dimanche, le Pays rappelle fort justement à quel point le peuple parisien a été trompé par les hommes qu'il a eu la naïveté de porter au pouvoir:

« Pendant les premières années de la République, — années des vaches grasses, — les ouvriers ne se plaignaient pas. Ils avaient confiance, et ils espéraient que les hommes qu'ils avaient élevés au pouvoir allaient tenir leurs promesses. On leur disait au début: Laissez-nous vous débarrasser des ennemis de la République, combattre les intrigues monarchistes; quand nous aurons assuré à la France la forme républicaine, nous organiserons la République sur un pied démocratique: faisons d'abord la République théorique; nous ferons ensuite la République expérimentale. Ah! les « réactionnaires » avaient bon dos! On ne se figure pas quels services ils ont rendu aux républicains. Le spectre réactionnaire a fait plus pour endormir les dupes que ne fit jamais le spectre rouge pour épouvanter la bourgeoisie. »

Le bon peuple a attendu pendant des années; puis ce n'est pas la fortune qui est venue, ni les réformes, ni les lois qu'on lui avait promises, mais la misère et le chômage.

Pendant ce temps là, les avocats continuaient à pérorer, à se distribuer les places, à s'embarquer dans les sinécures grassement rétribuées.

Après s'être casés eux-mêmes, ils ont casé leurs amis et leurs parents; mais ils n'ont accompli aucune réforme et, au lieu de se dévouer, comme ils l'avaient promis, à l'amélioration du sort de la classe ouvrière, ils ont tout mis en œuvre pour aggraver son infortune et pour causer sa ruine.

Les ouvriers ont donc de sérieuses raisons pour se mettre en colère, mais, comme le dit le Pays, ils auraient tort de se croire seuls atteints:

« Qu'ils le sachent bien, sauf les seuls individus au pouvoir, sauf la clique opportuniste qui tripote à la Bourse, qui agiote et qui émarge au budget, tout le monde souffre en France, depuis le rentier qui voit diminuer ses revenus jusqu'à l'ouvrier dont l'atelier se ferme, parce que son patron ne peut plus lutter contre la fabrication étrangère. »

Seulement, l'ouvrier ayant moins de ressources est le premier atteint.

« Nous le plaignons bien sincèrement, nous le plaignons comme il faut plaindre des victimes et des dupes, mais n'est-ce pas lui qui est l'artisan de son malheur? »

Les ouvriers doivent aujourd'hui commencer à comprendre ces vérités qui lui ont été répétées si souvent et qu'ils refusaient naguère d'écouter.

Si l'essai de la République lui paraît suffisant — et il en doit être ainsi puisque, sous ce régime, il meurt de faim — il n'a qu'à voter, quand vont venir les élections, contre les candidats républicains et à les laisser sur le carreau.

Sinon, il continuera à mourir de faim, — mais il n'aura plus le droit de se plaindre.

La mort de l'amiral Fourichon porte à deux le nombre des sièges inamovibles vacants au Sénat; l'autre siège et celui de M. de Douhet, décédé, comme on sait, pendant le Congrès.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE Ier

UN AMOUR DÉÇU (suite).

Seule, Jeanne Marchand ne riait pas. Elle regardait Louis en dessous, et un vif mécontentement se lisait dans ses yeux.

Elle alla cueillir une branche de chêne, et vint la placer sur la tête de Rouget:

— Allons! allons! dit-elle. Ne pensez plus à tout cela, et salut au vainqueur d'Anatole!

Elle espérait que Louis serait touché de cette action. Elle fut vite dé trompée. Louis, agacé, prit la branche, et la jeta sur le chemin.

— Au revoir, dit-il brusquement.

Et prenant un sentier à gauche, il disparut.

Les jeunes gens se regardèrent en riant:

— Quel sauvage! dirent-ils. Il va voir sa Louise, ou du moins passer devant la maison du père Perret (1). Il est amoureux fou. Un garçon comme

lui, si fort et si habile chasseur, aurait cependant pu se marier à une fille qui lui aurait donné de l'argent et plus de bien.

— J'en connais plus d'une!... fit observer Julien, avec un mauvais sourire et en cherchant des yeux Jeanne Marchand.

Mais la jeune fille avait disparu à son tour.

— Eh bien! s'écria le Potard, où donc est la belle Jeanne?

— Partie! reprirent les jeunes filles en regardant autour d'elles, très-étonnées. Elle doit être devant nous. Courons après elle. En route!

Et les six jeunes fous s'élançèrent dans le grand chemin, à la recherche de leur compagne, qu'ils ne devaient pas retrouver.

Louis Rouget était en pleine forêt. Il marchait lentement, sifflant entre ses dents, regardant voler les merles et courir les lapins. Il ne pensait plus à la fête, ni à ses amis: il songeait à la jeune fille qu'il aimait et dont il allait bientôt voir la demeure. Louis aurait pu, comme l'avaient dit les jeunes gens, épouser quelque fille ayant du bien, car il était connu pour un bon garçon et n'avait alors qu'un grave défaut, malheureusement très-commun dans ce pays: celui de braconner jour et nuit, soit en forêt, soit en plaine. Mais il s'était attaché depuis longtemps à une jeune fille, Louise Perret, et il espérait bien que l'année ne se passerait pas sans qu'ils fussent unis par les liens du

mariage.

Par amitié pour Louise, il avait repoussé les avances de plusieurs jeunes filles des environs. Son vieux père avait essayé plusieurs fois de le détourner de son projet.

— Elle n'a rien, lui disait-il; vous vivrez tous les deux dans la misère.

— C'est peut-être vrai, mon père, répondait Louis; mais je l'aime, je crois qu'elle m'aime aussi, et je n'en épouserai pas d'autre.

— Ce n'est pas en braconnant, comme tu le fais tous les jours, que tu gagneras de l'argent et que tu parviendras à nourrir ta femme et tes enfants, si le bon Dieu t'en envoie.

— Je ne braconnerai plus quand je serai marié.

— On dit cela, et on n'en fait rien. Mais tu ne veux jamais m'écouter. Jeanne Marchand ferait bien mieux ton affaire.

— Jeanne Marchand ne sera jamais ma femme; elle est coquette, désagréable, orgueilleuse, et je ne l'aime pas.

— Je crois pourtant qu'elle nous fait des avances. Tu as tort de la repousser, car elle est belle fille et elle aura du bien, à ce qu'on dit.

Toutes ces observations glissaient sur l'esprit de Louis Rouget. Son père ne les faisait d'ailleurs que pour la forme, car il savait qu'une fois que Louis avait une idée en tête, il ne variait jamais. Louis n'avait pas été à l'école, il ne savait ni lire ni

écrire: sa jeunesse s'était tout entière passée dans la solitude, au milieu des bois et des clairières, et son caractère sauvage avait pris quelque chose de la dureté du chêne. Il vivait de peu et ne travaillait qu'à ses heures, comme journalier et tisserand; son unique passion était la chasse.

Il avait fait un grand détour pour rentrer chez lui en passant auprès de la demeure de Louise Perret. Il s'arrêta un instant devant la petite maison. Le chien vint sans aboyer caresser ses genoux. C'était une vieille connaissance. Louis lui rendit ses caresses, et poursuivit sa route. Il était à ce moment dix heures du soir.

Tout à coup, au beau milieu d'une clairière, il vit une ombre se lever et s'avancer vers lui.

C'était Jeanne Marchand, qu'on disait être sa cousine (1).

— Bonsoir, Louis, dit-elle, en lui tendant la main. J'ai à te parler.

— A cette heure, dit Louis, un peu gêné. Si on le savait, on jaserait au village.

— N'aie pas peur. On ne le saura pas.

— Qu'as-tu à me dire?

— Je vais te parler franchement, Louis, parce que tu es un bon garçon. Veux-tu que nous nous

(1) Nous avons cru devoir modifier aussi le nom et la demeure de la femme de Rouget. Celle-ci était native d'Ériché, et, dit-on, cousine de Louis.

(1) On a cru longtemps que cette femme qui eut une si funeste influence, plus tard, sur la vie de Rouget, était sa cousine. C'est une erreur.

Il y a donc, aujourd'hui, vingt-quatre sièges vacants au Sénat par suite de décès ou de démissions.

EST-CE POSSIBLE!

Un journal anarchiste, le *Cri du Peuple*, fait la révélation suivante au sujet de l'agent secret Pottery, si cruellement maltraité par les manifestants de la salle Lévis :

« Chose vraiment scandaleuse : ce rous-sin est officier ; il figure à l'*Annuaire militaire* comme lieutenant du 26^e régiment d'infanterie territoriale dont le dépôt est dans le département de la Mayenne. Date de l'ancienneté de grade : 22 octobre 1883. (Voir l'*Annuaire*, page 869.)

» Quoique les inspecteurs de police soient classés dans la non disponibilité, Pottery, six mois après son entrée à la préfecture, est allé accomplir sa période de service de vingt-huit jours. Il était certainement en mission aux frais de la *boîte*, car tous les deux ou trois jours il envoyait au sieur Girard, officier de paix de la deuxième brigade et véritable chef de la police politique, des rapports détaillés sur les officiers du 26^e régiment territorial depuis le plus obscur sous-lieutenant jusqu'au colonel. Conversations, propos quotidiens, discussions, opinions politiques, tout était soigneusement relaté. A la suite de ces dénonciations, qu'il signait sous le pseudonyme d'*Emile*, des mesures auraient été prises contre certains officiers du régiment.

» De retour à Paris, Pottery a continué à moucharder les officiers du 26^e ; il fréquente leur cercle et rend compte à la *boîte* de toutes leurs réunions de quinzaine. »

Ces lignes renferment une redoutable accusation qui ne peut rester sans réponse.

Le gouvernement a-t-il réellement prostitué l'épaulette à un mouchard ?

A-t-il confié à un officier français la mission d'espionner et de dénoncer ses camarades ?

A-t-il, sur les dénonciations de ce misérable, frappé des officiers du 26^e régiment d'infanterie territoriale ?

Ce n'est pas à M. Camescasse que nous posons ces interrogations ; c'est à MM. Jules Ferry et Waldeck-Rousseau, de qui dépend le préfet de police.

Nous comptons que M. le ministre de la guerre se joindra à nous pour obtenir des explications, impérieusement réclamées par l'honneur et la sécurité de l'armée française. (*Gazette de France.*)

L'ART D'ÊTRE MINISTRE DE LA GUERRE.

« Pour faire un bon ministre de la guerre tire li faut, tire li faut... faire le contraire de son prédécesseur, dit le *Figaro*.

» Exemples les quatre ministres suivants :
» Le général Farre supprime les tambours et décuirasse les cuirassiers.

» Arrive le général Billot qui rétablit les tambours et recuirasse les cuirassiers.

» Le général Thibaudin supprime le collet blanc des dragons.

» Arrive le général Campenon, qui rétablit le collet blanc des dragons. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 novembre.

Les cours se ressentent de quelques réalisations opérées aujourd'hui.

Les spéculateurs profitent des hauts cours actuels pour liquider leurs positions avant la fin du mois.

Le 3 0/0 finit à 79 fr., l'amortissable à 80.40, le 4 1/2 à 108.65.

La Banque de France cote au comptant 5,190 et 5,200.

Le Crédit Foncier est bien tenu à 1,307.50.

Les Obligations Foncières et Communales à lots sont demandées en hausse.

Les Obligations Foncières 1880 font aussi des progrès. Les Communales 3 0/0 nouvelles n'ont plus que 3 à 4 fr. à gagner pour atteindre le cours des anciennes. Il ne faut pas oublier que le 5 du mois prochain elles participent au tirage de lots variant de 1,000 à 100,000 fr.

La Banque de Paris s'échange à 725 fr., la Banque d'Escompte à 522.50, la Société Générale à 455 fr., le Crédit Industriel et Commercial à 672.50.

La Société des Immeubles de France va terminer son exercice et les résultats de ses opérations sont aujourd'hui connus. Ils sont tels que les actions de cette Société méritent d'être cotées bien au-dessus du pair.

Le Suez est ferme à 1,910 fr.; les recettes d'hier ont été de 240,000 fr.

La Banque Ottomane est à 601.25, le Turc est à 8.60, l'Égypte est à 321.25, l'Italien est à 97.65.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer défendent leurs cours : le Nord à 1,660, le Lyon à 1,242.50, l'Orléans à 1,320, le Midi à 1,177.50, l'Est à 766.25, l'Ouest à 825.

Chronique militaire.

Le général Campenon a soumis au Président de la République un décret organisant l'École supérieure de guerre.

Le général Pierron est chargé de faire aux officiers un cours d'histoire des guerres modernes ; le colonel Luzeux, du 22^e de ligne, est nommé directeur des études et chargé d'un cours de tactique. Le commandant d'artillerie Rau fera les conférences sur les guerres anciennes.

Le nouveau képi, adopté le 30 octobre par le ministre de la guerre, et d'un modèle unique pour toutes les armes, doit présenter les dimensions suivantes :

Bandeau : hauteur apparente, 4 centimètres.

Turban : hauteur devant, 11 centimètres ; derrière, 4 1/2 centimètres et demi.

Calot : diamètre variant, suivant les pointures, de 4 1/2 à 15 centimètres.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LA FOIRE. — Depuis quelques jours, le quai de Limoges est encombré de baraques, de théâtres et de marchands qui s'installent pour l'ouverture de la foire.

tiras un jour !

Louis eut comme un pressentiment sinistre.

C'était sa vie tout entière qui se décidait en cette minute et dans cette clairière aride.

Il essaya de calmer sa prétendue cousine :

— Voyons, Jeanne, lui dit-il doucement, de quoi te plains-tu ? Tu as du bien, Julien te recherche, tu l'épouseras, et vous serez heureux. Moi, je suis pauvre ; si j'épouse Louise, nous serons pauvres tous deux, et tu auras bientôt oublié ton cousin.

— C'est tout ce que tu as à me dire ? demanda Jeanne Marchand.

— Oui, dit Louis froidement.

La jeune fille, rendue furieuse par ce calme, se rapprocha d'un pas :

— Retiens bien ce que je t'ai dit, Louis Rouget ! s'écria-t-elle ; quand je devrais attendre toute ma vie pour venger l'insulte que tu me fais, j'attendrai et tu te repentiras !

Elle fit quelques pas en arrière, puis elle se retourna, et avec un geste menaçant :

— Tu l'en repentiras, Louis Rouget !

Et elle s'enfuit, en poussant un strident éclat de rire.

Rouget resta seul, interdit, stupéfait.

La nuit était devenue très-sombre. Le vent sifflait dans les sapins. Louis croyait toujours entendre les menaces et les rires de Jeanne. Il revint précipitamment chez lui.

Elle semble cette année devoir être fort intéressante : la *Ménagerie Britannique* est arrivée ; un théâtre scientifique, l'*Écyclopédie Coupant*, est déjà terminée et n'attend que le jour d'ouverture pour livrer ses secrets à tous les amateurs de curiosités scientifiques. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, d'habiles plongeurs, qui se font appeler *Scaphandres*, exécuteront sous l'eau mille travaux de sauvetage.

Malgré la température froide de cette époque de l'année, il ne faudra pas hésiter à sortir de chez soi pour profiter des spectacles intéressants.

Hier, un accident assez grave est arrivé, sur le quai de Limoges, à la loterie de M. Bonnefoux et au Tir national.

Un camionneur, qui travaillait pour ces deux baraques, n'avait pas assez solidement arrêté les roues de sa charrette : les secousses occasionnées par le déchargement firent rouler de côté la voiture et les limons vinrent tomber sur un ouvrier qui eut la jambe gauche à peu près brisée. Après avoir reçu les premiers soins que nécessitait son état, on l'a transporté dans un hôtel.

PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, PRÈS LE SQUARE DU THÉÂTRE.

LE SCAPHANDRE

Pour la pêche du corail, des perles et des éponges, et les travaux sous-marins.

C'est avec une véritable satisfaction que la population Saumuroise, privée depuis longtemps de tous sujets de distraction, va apprendre l'arrivée dans notre ville de la *Troupe des Scaphandres*, qui donnera quelques représentations des travaux que les plongeurs armés du scaphandre exécutent dans les profondeurs de la mer. Un grand aquarium de dix pieds de haut, contenant 3,000 seaux d'eau, va être installé, dans lequel des plongeurs descendront munis de la lampe sous-marine en usage sur la flotte.

Sans se déplacer, les habitants de Saumur pourront se donner le spectacle d'une des scènes maritimes les plus émouvantes. Après cela, ils sauront comment on explore les flancs des bateaux naufragés et engloutis sous trente ou quarante brasses d'eau, comment on pêche aujourd'hui le corail, les huîtres à perle, les éponges, et comment l'on maçonne les fondations de ces môles formidables que le génie humain impose à l'Océan.

La *Troupe des Scaphandres*, sous la direction de M. Steil, donnera sa première représentation samedi prochain.

ANGERS.

Asphyxie. — Lundi, la femme Maulion, née Leroy, âgée de 53 ans, demeurant au Musée, a été trouvée asphyxiée par le charbon dans une chambre où logement qu'elle occupe.

L'événement est douloureux, dit à ce sujet l'*Union de l'Ouest*. Mais comment la femme

Maulion est-elle logée « au Musée » ? A quel titre ? Elle est morte asphyxiée ; il est heureux que le feu ne se soit pas communiqué à tout le bâtiment. Mais il nous paraît que l'administration agit fort inconsidérément lorsqu'elle expose ainsi nos collections municipales à tous les risques d'une cohabitation non justifiée.

Un accident au *Cirque Bazola*. — Avant-hier soir, un regrettable accident est venu attrister la représentation habituelle donnée au cirque forain, place du Champ-de-Mars.

Au cours de ses exercices équestres, un écuyer est tombé si malheureusement qu'il s'est cassé la jambe.

L'Ordre des avocats à la Cour d'appel d'Angers a procédé, vendredi dernier, à l'élection de son bâtonnier et de son conseil.

M. Bellanger a été élu bâtonnier. — MM. Affichard, A. Fairé, Boucher, A. Bigot, Primaull, Lucas et Perrin ont été élus membres du conseil.

Les drames de l'amour. — Dans la journée de mardi, l'escalier extérieur de la mairie d'Angers, dit le *Patriote*, a été le théâtre d'un de ces drames qui impressionnent vivement la galerie quand ils échappent au ridicule.

Au moment où un jeune marié, tenant à son bras sa nouvelle épouse, descendait l'escalier de la mairie, une jeune fille sortit tout à coup des rangs des curieux et, s'avancant au devant du cortège, avala rapidement le contenu d'une fiole emplies de laudanum.

On s'empressa autour de la malheureuse délaissée à qui furent prodigués des soins immédiats. Il paraît que la vie de la jeune fille n'est pas sérieusement menacée.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Le 15 novembre, les Capucins d'Angers conduisaient au cimetière un de leurs jeunes frères, le P. Ernest, missionnaire apostolique au pays des Gallas, rentré en France au mois de janvier 1884 pour rétablir sa santé. Il était né à Ames (Pas-de-Calais), le 4 avril 1848. A l'âge de 20 ans, il se fit Capucin en Belgique. En 1879, le P. Ernest prêchait à Mons. Ayant développé le *syllabus* et rappelé les anathèmes de Pie IX contre les sociétés secrètes, il fut dénoncé pour ce crime, traduit devant le conseil d'Etat et expulsé par décret royal.

» Le souverain Pontife Léon XIII envoya à l'exilé une de ces consolations qui dédomment amplement de l'injustice du monde et préludent aux réparations de l'avenir. Il adressa au P. Ernest un bref spécial de félicitations et lui accorda à lui et à ses parents, jusqu'au quatrième degré, une indulgence plénière avec la bénédiction papale *in articulo mortis*.

» En Afrique, où il est demeuré cinq ans, le P. Ernest fut chargé d'abord du séminaire d'Aden, puis alla fonder, chez les Gallas, la première mission de Boubbaca. Frappé d'une insolation et d'une lésion au cœur, le

maison, et les deux époux s'y installèrent. Tel était le théâtre futur des scènes terribles que nous aurons à raconter à nos lecteurs.

L'État voulut plus tard, après le drame, vendre cette mesure pour récupérer les frais judiciaires ; mais personne ne consentit à l'acheter. Voilà pourquoi elle est à moitié ruinée.

Presque à la même époque, Jeanne épousait Julien Davy, dit M..., et s'installait avec son mari au nord de Précigné, près de la forêt de Malpeire. Elle se rapprochait ainsi de Sablé où elle devait s'établir un jour, et jouer un si triste rôle.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

Grand-Théâtre d'Angers.

Jeudi 27 novembre.

Avec le concours de M^{me} ROMI, forte chanteuse contralto.

Un Mari dans du coton, comédie-vaudeville en 1 acte.

La Favorite, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Donizetti.

mariions ensemble ?

A cette brusque et singulière question, Louis eut un frisson qui lui parcourut tout le corps.

— Cela t'étonne ? continua Jeanne. Eh bien, oui, il faut que tu te décides : mes parents veulent que je prenne un parti, mais c'est toi que je voudrais épouser.

— Tu sais bien, répondit Louis avec sa franchise accoutumée, que j'aime Louise Perret et...

— Tu as tort, Louis.

Louis avait hâte de terminer cet entretien nocturne. Il reprit, d'un ton décidé :

— Écoute, Jeanne, il est inutile d'insister davantage. Il m'est avis qu'il n'est pas séant à toi de me poursuivre comme tu le fais. En une fois comme en deux, je ne t'épouserai jamais. Tu n'es pas la femme qui me convient.

La jeune fille se redressa vivement. Ses yeux lançaient des éclairs.

— Ah ! tu m'insultes et tu me méprises, Louis Rouget ! s'écria-t-elle. Prends garde ! tu sais qu'une fille ne pardonne guère à celui qui l'a repoussée, et moi, tu le sais bien, je pardonne moins qu'une autre.

— Mais... dit Louis, ému malgré lui.

— Prends garde, reprit la jeune fille ; je vais me marier contre mon gré, à cause de toi, et je serai malheureuse, je te l'avoue ; mais aussi vrai que tu t'appelles Louis, et que je m'appelle Jeanne, et que voilà des étoiles qui nous regardent, tu t'en repen-

jeune missionnaire fut obligé d'échanger les ardeurs du soleil d'Afrique pour le climat plus tempéré de la France. A Aden, un médecin anglais l'avertit sans détour qu'il eût à se tenir toujours prêt à mourir.

Le P. Ernest était, à Angers, aumônier des Petites-Sœurs-de-Saint-François, où il avait remplacé le vénérable abbé Guillaume, chanoine. C'est à ce poste qu'il a été pris par la mort, depuis longtemps préparé au sacrifice de sa vie.

LA LOI SCOLAIRE ET LES TYRANS D'ÉCOLE.

M. le comte de la Garde, demeurant au château de Sautonne, près Loudun, a reçu la notification suivante, le 8 novembre dernier :

« En exécution de l'article 46 de la loi du 28 mars 1882, et de l'arrêté du 22 décembre de la même année.

« L'inspecteur primaire de l'arrondissement de Loudun a l'honneur d'inviter M. de Pelletier de la Garde à lui faire parvenir, avant le 20 de ce mois, les cahiers de son enfant, M^{lle} Jeanne, accompagnés de l'attestation d'authenticité ci-jointe.

« M. de Pelletier de la Garde pourra, s'il le préfère, présenter son enfant devant la commission d'examen qui se réunira à Loudun, le lundi 24 courant, à neuf heures du matin, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

« Loudun, le 8 novembre 1884.

« L'inspecteur primaire,

(SIGNATURE ILLISIBLE.) »

M. le comte de la Garde a aussitôt répondu :

« Sautonne, 21 novembre.

« Monsieur l'inspecteur,

« Mes deux filles, Jeanne et Françoise, sont au nombre des élèves des *Fidèles compagnes de Jésus*, et font partie de leur maison de la rue de la Santé, à Paris. Elles sont en ce moment auprès de moi par des raisons particulières, mais elles doivent rentrer au couvent avant la fin de l'année, et se trouvent en attendant sous la direction d'une institutrice.

« Tout étant donc fort touché de votre sollicitude, j'estime que vous pouvez la mieux placer, et la réserver pour des enfants dans une autre situation.

« En tout état de cause, je ne saurais admettre votre ingérence dans l'éducation qu'il me plaît de faire donner à mes filles. Vous n'avez point mission pour cela, tandis que moi, comme père, j'ai charge d'âmes, et je crois être plus intéressé que personne à ce que mes enfants reçoivent une bonne éducation.

« J'ai bien, Monsieur, l'honneur de vous saluer.

« Comte de la Garde. »

Nous avons tenu à relever ce fait, dit l'Anjou, et à féliciter M. de la Garde de sa ferme et chrétienne attitude. Comment ! un père de famille n'a pas le droit de retirer ses enfants, pour des raisons personnelles et pendant quelques mois, de la pension qu'ils

fréquentent habituellement, sans qu'aussitôt un inspecteur primaire lui envoie des sommations du genre de celles que nous venons de relever ! C'est à désespérer de la liberté et du sens commun ! Nous croyons, d'ailleurs, que l'inspecteur primaire de Loudun a fort mal appliqué la loi, dans la circonstance, et que son excès de zèle sera désagréable à ses supérieurs.

Pour être un bon tyran d'école, cher au cœur de M. Ferry, il faut bien connaître la fameuse loi scolaire, et ne pas l'appliquer de travers.

LES ASSASSINS D'AUPRINCE.

Nous avons annoncé l'arrestation des deux assassins d'Auprince, le messager de Bléré qui fut tué il y a bientôt quatre ans.

Les auteurs du crime viennent d'être découverts en Algérie et sont en ce moment écroués à la maison d'arrêt de Constantine.

L'un des deux coupables a avoué être l'auteur du crime de Bléré et il a raconté comment avait pu germer chez lui et son complice l'idée de tuer Auprince.

Le veille du marché de Tours, Auprince se trouvant dans une auberge, avait dit que le lendemain il se rendrait à la ville avec une somme de 5,000 fr.

Deux ouvriers de Châteauroux, ayant entendu ce propos, formèrent alors le projet d'aller attendre Auprince sur la route et de le tuer pour le dévaliser.

Nos lecteurs se rappellent en outre à la suite de quelles circonstances les deux assassins tuèrent le frère d'Auprince, et se trouvèrent déçus lorsque fouillant dans la voiture ils cherchèrent à s'emparer de la somme de 5,000 francs qui devait être la proie de leur assassinat.

(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Un malheur irréparable est arrivé à Saint-Arnoult, dans la tranchée du chemin de fer de Tours à Sargé. Pendant les travaux, une masse de terre s'est détachée et est tombée sur deux ouvriers, MM. Larcher et Genet. M. Larcher n'a reçu qu'une légère blessure. Mais le malheureux Genet a été tué sur le coup. Le crâne avait été fracassé.

NANTES.

Le Conseil général de la Loire-Inférieure, réuni en session extraordinaire, a voté les fonds nécessaires pour l'achèvement du canal maritime de Nantes à la mer. Les dépenses, qui s'élèvent en totalité à 5 millions, seront remboursées en partie, à dater de 1889, par l'État, à la Chambre de commerce, au Conseil municipal de Nantes et au Conseil général, qui contribuent à la dépense.

Nous recommandons le *Sagou de l'Inde*, qu'on trouve à l'ÉPICERIE CENTRALE, comme le meilleur des potages; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix.

— Patientez, m'exhortait-il, tout vient à point à qui sait attendre, je vous pronostique le succès.

Le moral remonté, je patientai. Vers la fin du cinquième mois, je fus prié de passer à l'office : on avait une nouvelle importante à me communiquer. J'y volai. Le solliciteur radieux était enthousiasmé d'avoir réussi à souhait.

— Un de nos agents de Londres, me dit M. Bellaoul, nous annonce qu'il est sur la trace des parents.

— D'un parent, rectifia M. Simcham, l'agent n'en mentionne qu'un.

— D'un parent, se reprit M. Bellaoul.

— Le père ? m'écriai-je.

— Non, monsieur, c'est un oncle, frère de la mère. L'agent le dit célibataire, riche et sans profession ; il habite Tiwkenham. Lorsque les preuves muettes et matérielles que nous avons pu rassembler de l'existence de la petite fille lui ont été fournies, il n'a pas renié l'enfant. Voilà bien son portrait ! s'est-il écrié, je la reconnais parfaitement ; quant à la robe, aux souliers et fanfreluches, je n'ai plus souvenir de leur couleur et de leur forme.

— Mais le père, la mère de Marielle, vivent-ils ?

— L'agent ne s'en est point encore informé, car sir Rimsell, très-souffrant de la goutte, ne l'a entre-tenu que quelques minutes et l'a renvoyé peu

0,60 c. le paquet de 500 grammes pour 30 potages.

Faits divers.

Le *Journal de Pontivy* annonce la mort d'un modeste employé de la Compagnie d'Orléans, dont la vie, entièrement consacrée au devoir, mérite d'être citée en exemple.

Udo (Mathurin), homme d'équipe à la gare de Pontivy, assistait, le 14 août 1870, à la bataille de Gravelotte. Au moment où tout faiblissait autour de nous, il aperçoit une mitrailleuse abandonnée sur le champ de bataille et dont les Prussiens allaient se rendre maîtres. Sans se préoccuper du danger auquel il s'expose, il décide deux de ses camarades à l'accompagner, et, tous les trois fondent sur l'ennemi, déconcerté par leur audace, et lui arrachent la mitrailleuse qu'ils ramènent au camp.

Udo est blessé, mais il est heureux d'avoir fait son devoir, et la médaille vint le récompenser de son héroïque dévouement.

A la suite d'une dispute, deux jeunes maréchaux des logis du 18^e dragons, les nommés Brandreth et Billanda, se sont, samedi, battus en duel à Lunéville. Le sous-officier Brandreth a été blessé mortellement par un coup de fleuret à la poitrine, et a expiré quelques instants après.

Le même jour, un suicide attristait la garnison de Lunéville; le maréchal des logis chef, baron de Mitry, du 1^{er} cuirassiers, se brûlait la cervelle, sans qu'on pût deviner le motif de cet acte de désespoir; sa complaisance ayant du reste été trouvée parfaitement en règle.

A TOUS CEUX QUI ONT DES YEUX

Nous recevons à l'instant la visite de M. Courtois, directeur des Ouvriers Opticiens réunis, lequel se propose de séjourner dans notre ville. Nous allons donc avoir pendant huit jours, sur la place de la Bilange, une installation d'optique riche et grandiose, contenant tous les perfectionnements de la science moderne. Ce riche établissement d'optique contient plus de 50,000 paires de lunettes et pinces montées de verres cylindriques nouveaux et cristal de roche pour toutes les vues.

Un choix immense de baromètres, longues-vues, jumelles, loupes et microscopes en tous genres.

Tous les matins, de 9 à 11 heures, consultations gratuites pour la vue.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66).

MÉDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs

amicalement. L'agent retournera chez lui, se renseignera.

— Si vous partiez pour Tiwkenham, M. de Kerrillis, me dit M. Simcham. Vous pourriez mieux que l'agent dissiper les soupçons qui s'élèvent dans l'esprit de sir Rimsell.

— Sir Rimsell, au dire de votre agent, n'a pas le plus léger doute sur l'identité de sa nièce.

— Le doute naît de la réflexion : la première surprise passée, sir Rimsell réfléchira que sa fortune est en jeu ; que tous les enfants se ressemblent, qu'un portrait, une robe et des souliers ne sont pas des preuves suffisantes ; partez lui soutenir qu'il est bien l'oncle de l'orpheline bretonne, démontrez-le ; la parole d'un témoin oculaire a du poids.

— Je pars, M. Simcham, je pars le lui prouver et savoir de lui quelles sont ses intentions à l'égard de Marielle, s'il va lui-même en France la reprendre ou s'il se la fera ramener par moi ou quelque personne de confiance. Il faut aussi, comme tuteur, que je me démette entre ses mains de mes droits.

— Et vous faire payer...

— Sir Rimsell ne me doit rien.

— Quoi, l'adoption, l'éducation, les...

— C'est Tiwkenham qu'habite sir Rimsell ? messieurs, coupai-je court.

— La propriété de sir Rimsell, Hampton-Lodge, est située à un mille de distance de cette ville.

Je saluai les solliciteurs et je partis à l'instant pour Tiwkenham.

serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Théâtre de Saumur

Représentations Artistiques & Littéraires de France & de l'Étranger sous la direction artistique de M^{me} Méa, de l'Odéon. — A. Delétraz, directeur-administrateur.

Lundi 1^{er} décembre 1884,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE De l'immense succès actuel de la Comédie-Française

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} WILSON, de la Porte-Saint-Martin. — M. P. ESQUIER, du Gymnase. — M. HOWEY, du Vaudeville. — M^{me} HAYMANN, du Gymnase. — M. GUIMIER, de la Gaité. — M^{lle} ANDRIEUX, du Gymnase. — M^{lle} JENNY ROSE, de la Gaité. — M^{me} LENFANT, de l'Ambigu. — M. DEGRANGE, du Vaudeville. — M. SYLVAIN, de l'Odéon. — M. CHEVALIER, de la Gaité.

Les PATTES de MOUCHE

Comédie en 3 actes (en prose), de V. SARDOU, de l'Académie française.

Distribution :

Prosper Bloch.....	MM. P. Esquier.
Vanhove.....	Howey.
Busonnier.....	Sylvain.
Thirion.....	Guimier.
Paul.....	Degrange.
Baptiste.....	Chevalier.
Henri.....	Duclos.
Suzanne.....	M ^{me} Wilson.
Colomba.....	Haymann.
Clarisse.....	Jenny Rose.
Marthe.....	Andrieux.
Solange.....	Lenfant.

On commencera par :

GRINGOIRE

Pièce en 1 acte (en prose), de M. Th. de Banville.

Distribution :

Gringoire.....	MM. Howey.
Louis XI.....	Sylvain.
Simon Fourniez.....	Guimier.
Olivier-le-Daim.....	Chevalier.
Loys.....	M ^{me} Wilson.
Nicole.....	Haymann.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

34 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

— Laissez-nous votre adresse ; dès qu'un renseignement nous parviendra, nous vous le transmettrons. J'espère que nous réussirons avec du zèle et du travail.

— Je vous suis reconnaissant, Messieurs, veuillez me dire quelle somme je dois déposer à l'office.

— Nous avons à faire face à des frais de publicité, de procédure, d'agents. Une cinquantaine de livres sterling nous est indispensable.

Je les donnai de grand cœur aux solliciteurs, et leur laissant mon adresse, le nom de la rue, l'enseigne de la taverne et le numéro de la maison où je logeais, je les quittai plein d'espérances.

Le soir même, j'écrivis au maire de Perros de dresser l'acte d'adoption dans les termes que l'on m'avait dictés. Poste pour poste, il me l'expédia ; je le remis aux solliciteurs.

Un mois, deux mois, trois mois, quatre mois s'écoulèrent ; on ne me rappelait pas à l'office. Ce silence m' alarma. Mon hôte, voyant mes appréhensions, louait le talent des associés et me racontait des découvertes sur découvertes opérées par ces hommes expérimentés.

XVI

Hampton-Lodge était un vieux manoir anglais bâti au milieu d'un parc, sombre à force d'être boisé d'arbres de hautes futaies. Une muraille grise lézardée en plusieurs endroits, surmontée de pointes de fer rouillées par la vétusté, l'ordure par la foudre, limitait la propriété. Je franchis la grille et suivis une avenue conduisant à la maisonnette du garde. Le garde était absent. Sa femme me demanda ce que je voulais. Je lui répondis : parler à sir Rimsell. Elle n'entendait pas le français, mais me comprit ; du doigt elle me montra le perron du manoir et fit le geste significatif de frapper. Je montai le perron qui n'avait pas plus de sept marches, et je frappai un double coup au marteau de la porte. Une sorte de monsieur, cravaté de blanc, le gilet rouge garni d'une rangée de boutons d'argent, m'ouvrit. Je lui donnai mon nom et le pria de m'annoncer à sir Rimsell.

— Sir Rimsell ne reçoit personne, me dit cette sorte de monsieur, qui était un laquais.

— Il me recevra néanmoins, quand vous lui aurez dit qui je suis, insistai-je en mauvais anglais.

— Qui êtes-vous ? votre nom me me l'apprend pas, dit rudement le laquais.

— Le Français envoyé par les solliciteurs pour s'expliquer, au sujet d'une enfant disparue puis retrouvée, avec sir Rimsell.

— Ah ! vous êtes Français ! Alors c'est différent. Sir Rimsell, prévenu de votre visite et du but de votre voyage à Hampton-Lodge par la lettre timbrée de Liverpool, que l'agent des solliciteurs lui a remis ce matin, vous recevra. Suivez-moi, Monsieur, je vous précède chez sir Rimsell qui ne quitte pas son appartement.

(A suivre.)

AUGUSTA COUPRY.

